

Le tableau de bord

Emploi et chômage des personnes handicapées

France entière

Bilan de
Jan-Sept. 2016



Chiffres clés & synthèse

Sommaire...

Chiffres clés et synthèse.....	2
Données de cadrage.....	3
Les demandeurs d'emploi	4
L'OETH & la contribution.....	7
La mobilisation des entreprises.....	8
L'alternance.....	9
L'insertion dans l'emploi.....	10
Le maintien dans l'emploi.....	13

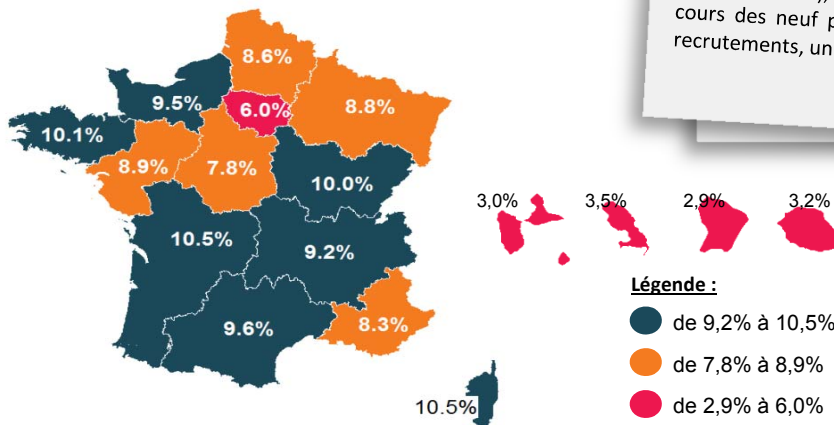
Chiffres clés...

2,6 millions de BOE
soit **6%** de la pop. d'âge actif
dont **927 000** sont en emploi
(Enquête emploi 2015, Insee)

3,3% : Taux d'emploi direct
de BOE en ETP
78% des établissements
ont recours à l'emploi direct
(DOETH 2014, Dares)

486 966 demandeurs d'emploi BOE
soit **8,4%** de l'ensemble des DE
(Pôle emploi à fin sept. 2016, Cat. A,B,C)

Cartographie : Part des DEBOE
dans l'ensemble des demandeurs d'emploi



Synthèse...

Une hausse continue du nombre de personnes reconnues handicapées

En 2015, 2,6 millions de personnes ont une reconnaissance administrative de leur handicap, soit 6% de la population totale. La hausse du nombre de personnes reconnues handicapées (+200 000 personnes en 2 ans) s'accompagne d'un pourcentage stable de personnes en emploi et au chômage. Le taux de chômage reste près de 2 fois supérieur au tout public (18% contre 10%) et 36% des personnes handicapées sont en emploi, soit 927 000 personnes dont les 3/4 dans le secteur privé.

Une mobilisation accrue des employeurs

Relativement à l'obligation d'emploi, la mobilisation accrue des employeurs s'est traduite par une hausse de la part des établissements employant au moins une personne handicapée (de 60% en 2006 à 78% en 2014) et par une baisse des établissements sans action positive (ni emploi direct ni recours à la sous-traitance) dont la part est passée de 29% en 2006 à 8% en 2014.

Des demandeurs d'emploi dont le handicap se cumule souvent avec un âge élevé et un faible niveau de formation

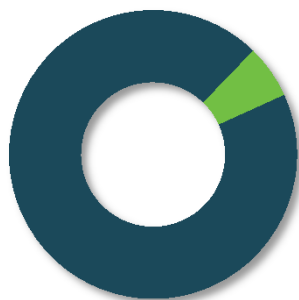
A fin septembre 2016, près de 487 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ils présentent toujours des difficultés particulières d'insertion du fait notamment de leur âge (47% ont 50 ans et plus contre 24% pour le tout public) et de leur niveau de formation (26% ont un niveau bac et plus contre 45% pour le tout public). Ces difficultés se traduisent par une ancienneté moyenne d'inscription au chômage de près de 800 jours.

La croissance des insertions et des maintiens dans l'emploi se poursuit

Les résultats en termes de recrutements, de créations d'activité et de maintiens dans l'emploi sont en progression : De janvier à septembre 2016, les Cap emploi ont contribué à 56 500 recrutements de travailleurs handicapés (dont 61% de CDI ou de CDD de 6 mois et plus), soit une hausse de 5% en un an du fait notamment de la forte mobilisation des contrats aidés. La croissance des maintiens dans l'emploi s'est également poursuivie (+5% en un an), les Sameth ayant réalisé près de 15 000 maintiens au cours des neuf premiers mois de l'année 2016 avec, comme pour les recrutements, un pourcentage de femmes égal à 50%.

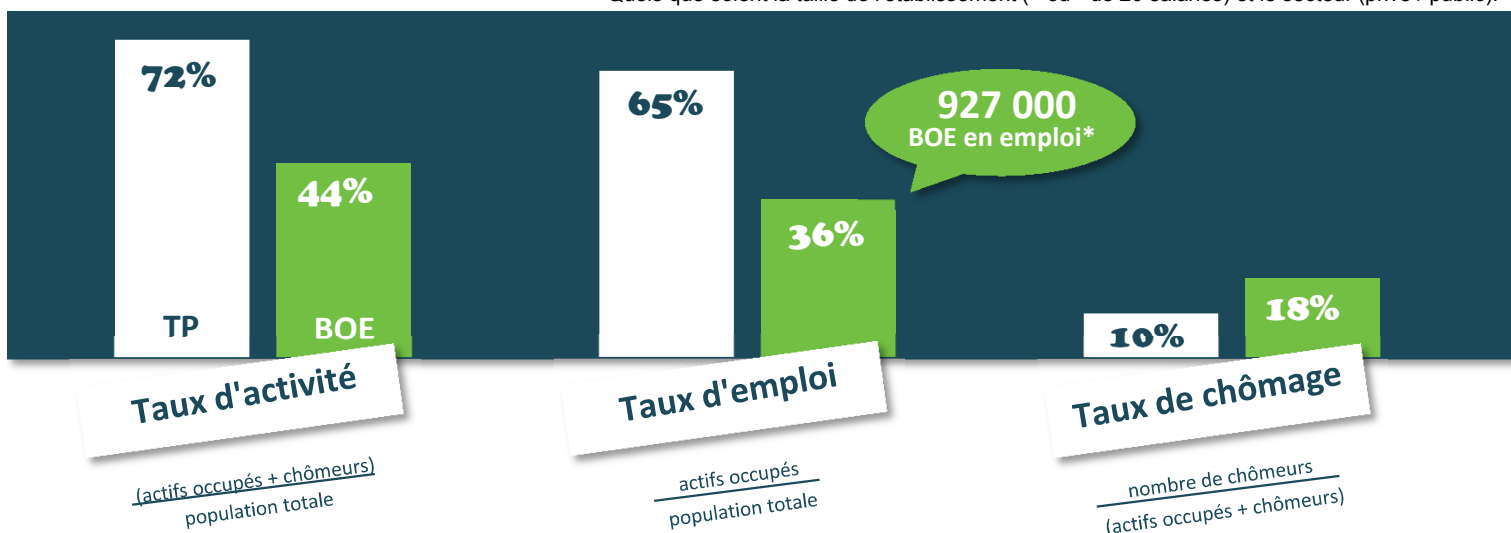
Données de cadrage

Situation des BOE sur le marché du travail - Année 2015 (Insee)



6% de la population totale des 15-64 ans a une reconnaissance administrative du handicap
→ **2,6 millions de BOE**
contre **2,4 millions en 2013**

* Quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - de 20 salariés) et le secteur (privé / public).



L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

Le statut dans l'emploi des BOE**

74% PRIVE
(69% pour le TP)

19% PUBLIC
(20% pour le TP)

7% INDEPENDANTS
(11% pour le TP)

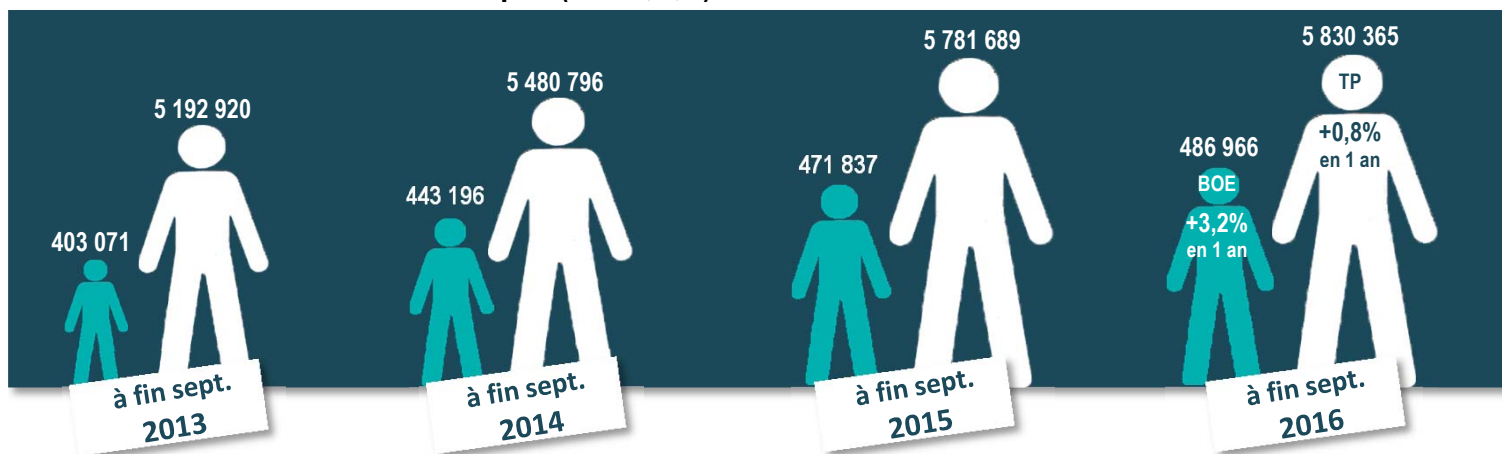


** Données issues de l'enquête emploi 2013

Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi - A fin septembre 2016 (Source : Pôle emploi)

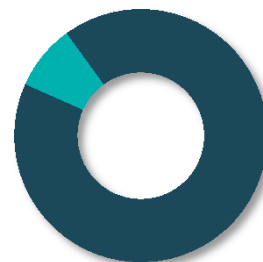
Evolution des demandeurs d'emploi (cat. A,B,C)



Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories. [DE : demandeurs d'emploi - BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi - TP : tout public].

8,4%
des demandeurs
d'emploi sont des BOE



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

A

sans emploi

DE tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

B

ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois ($\leq 78h$.)

C

ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois ($> 78h$.)

D

sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)

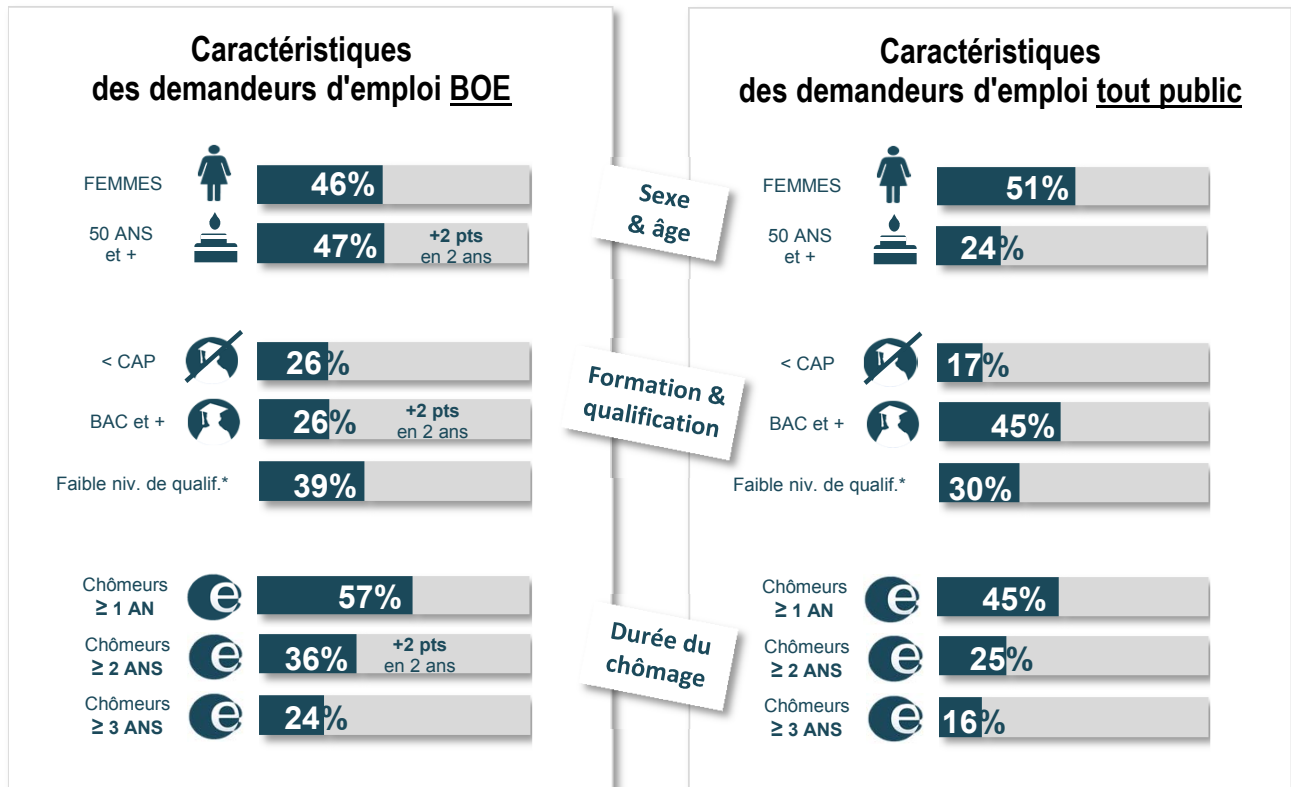
DE non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

E

en emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés)

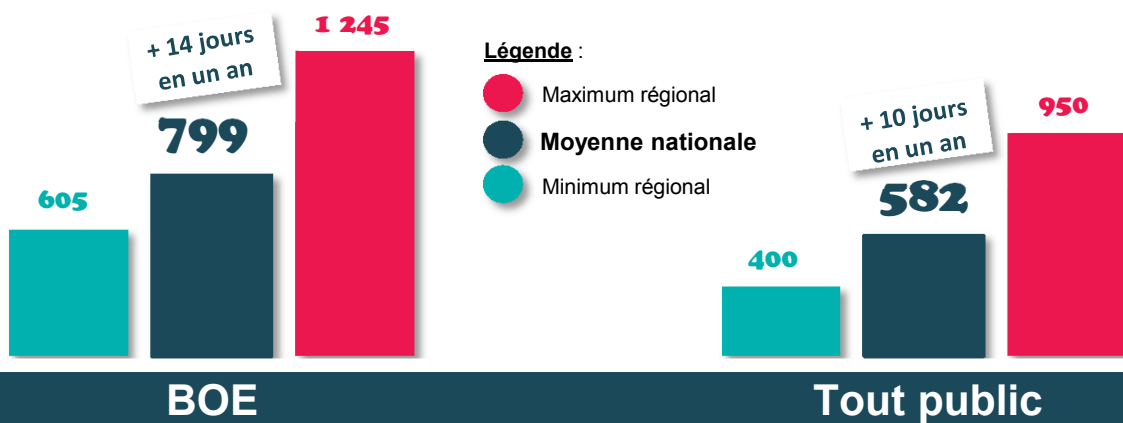
Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi - A fin septembre 2016 (Source : Pôle emploi)



* Faible niveau de qualification : manœuvre, OS, employé non qualifié.

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage (en jours)



Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi - A fin septembre 2016 (Source : Pôle emploi)

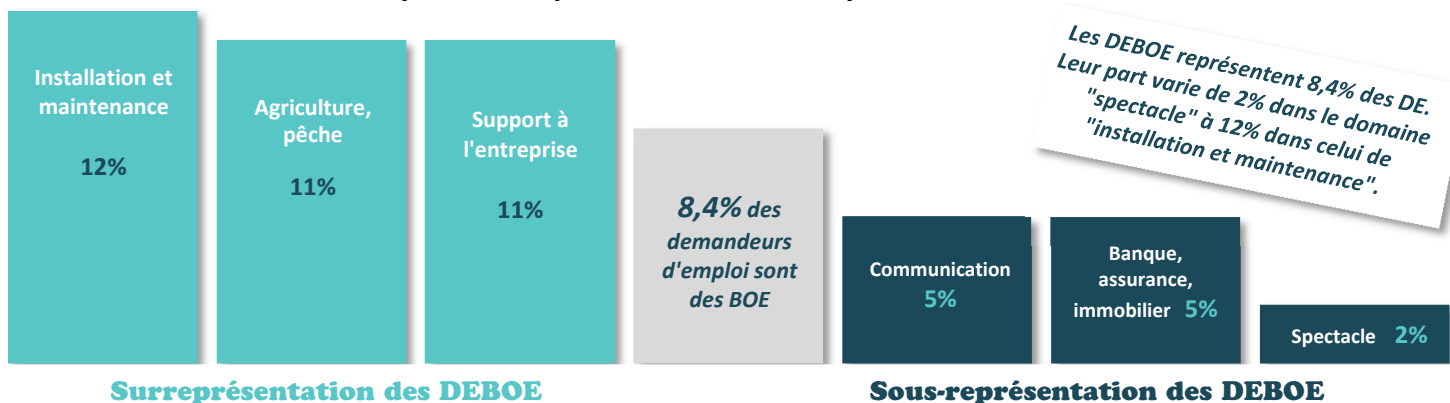
Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur / livreur, manip / déplacements de charges...

Les domaines professionnels les plus recherchés par les DEBOE



Les domaines professionnels parmi lesquels les DEBOE sont les plus SURreprésentés et SOUS-représentés



Zoom sur les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'AAH

16% des DEBOE ont une AAH ET un autre titre de reconnaissance

7% des DEBOE ont une AAH seule = 32 626 bénéficiaires



Les DEBOE bénéficiaires de l'AAH représentent 22% de l'ensemble des DEBOE.

L'OETH & la contribution

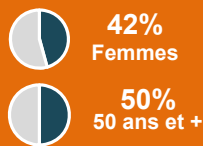
L'obligation d'emploi (OETH) du secteur privé - Année 2014 (Agefiph et Dares)



101 100
établissements
privés assujettis
+1,4% en 3 ans



400 400
salariés
handicapés
+9% en 3 ans



3,3%
Taux d'emploi
direct en ETP*
+0,3 point en 3 ans

* Part des salariés handicapés parmi l'effectif global d'assujettissement de l'ensemble des établissements y compris ceux sous accord.

Les modalités de réponse des établissements privés assujettis à l'OETH

ETABLISSEMENTS AYANT
RECOURS
A L'EMPLOI DIRECT

78%

ETABLISSEMENTS
ATTEIGNANT
LE QUOTA DES 6%
(EMPLOI DIRECT & INDIRECT)

41%

ETABLISSEMENTS
SANS ACTION POSITIVE
(CONTRIBUTION UNIQUEMENT)

8%



89% sont sans
accord spécifique

11% sont sous accord agréé
dont 1% sans emploi direct

40% emploient au moins un TH
et/ou ont recours à la sous-traitance
et/ou contribuent à l'Agefiph

28% emploient des TH et remplissent
leur obligation d'emploi uniquement
par l'emploi direct

21% n'emploient aucun TH en emploi
direct

La contribution à l'Agefiph (Agefiph)



Les établissements peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon plusieurs modalités parmi lesquelles : l'emploi direct, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph. La contribution est nette, correspondant à l'année de l'exercice hors versements sur accords.

* La contribution au titre de l'année 2015 est collectée en 2016.



Établissements contributeurs
Contribution en M€

La mobilisation des entreprises

Alther - Janvier - septembre 2016 (Source : Agefiph)



Alther

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

Quatre types d'établissements sont prioritaires

- Les établissements non assujettis en période exonératoire (**ENAX**)
- Les établissements contribuant uniquement (**ECU**), ceux qui doivent avoir mis en oeuvre une action positive dans les 4 ans sous peine de voir leur contribution majorée la 4^{ème} année
- Les établissements à quota zéro (**EQZ**)
- Les établissements cibles complémentaires (**ECC**) dont le taux d'emploi est entre 0,1 et 2% et dont l'effectif se situe entre 20 et 100 salariés.

Deux prestations sont proposées

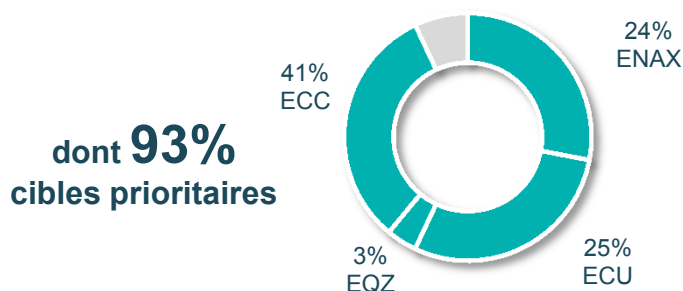
• **Service information / conseil** : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle d'approche active et individuelle des entreprises relevant des cibles prioritaires.

• **Service diagnostic / accompagnement** : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en faisant le lien avec les acteurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.

9 177 établissements
ont bénéficié d'un ou plusieurs
services Alther durant la période



dont **81%**
étab. 20-49 salariés



dont **93%**
cibles prioritaires

1 586 établissements
ont bénéficié d'un accompagnement terminé
durant la période

Les actions mises en oeuvre dans ces établissements :



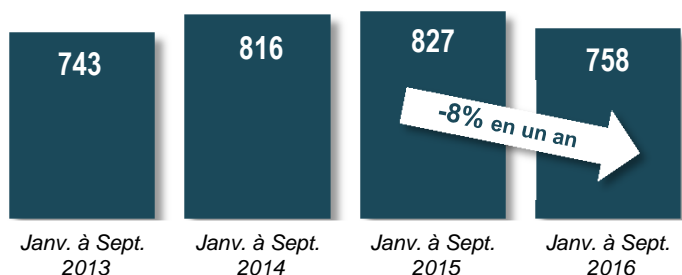
Viennent ensuite :
le stage (7% des actions),
l'alternance (4%), l'intérim (3%),
l'accord d'entreprise (0,2%).

L'alternance

L'alternance - Janvier - septembre 2016 (Sources : Agefiph et Dares)

L'APPRENTISSAGE

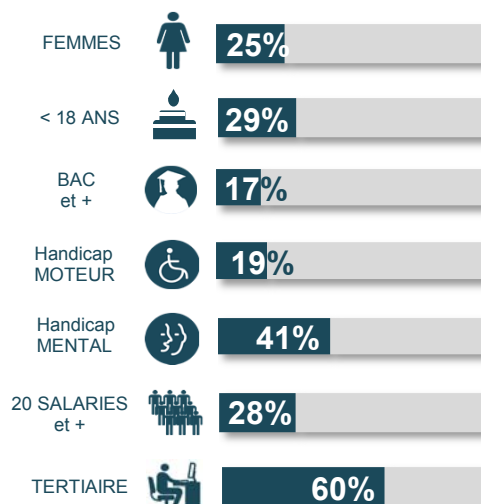
Evolution des entrées en contrat d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats d'apprentissage TOUT PUBLIC*



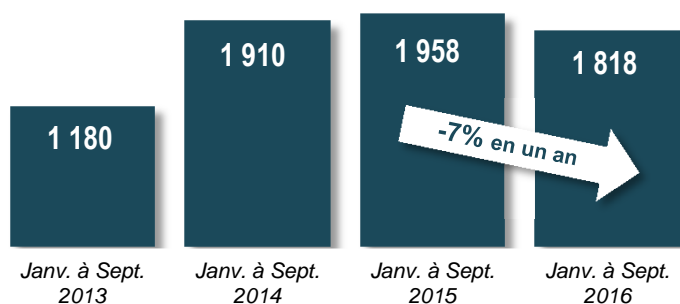
Caractéristiques des contrats d'apprentissage BOE



* Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans les secteurs privé et public).

LA PROFESSIONNALISATION

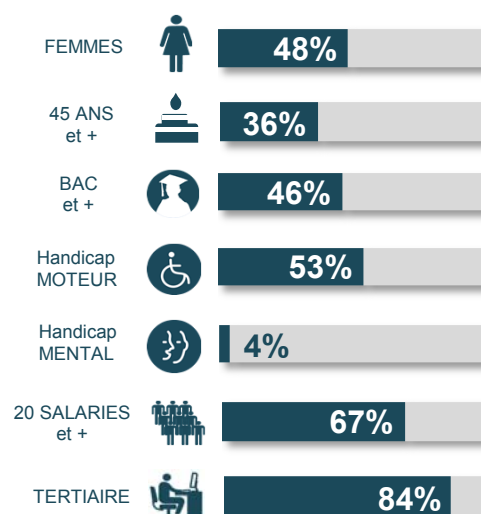
Evolution des entrées en contrat de professionnalisation BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats de professionnalisation TOUT PUBLIC**



Caractéristiques des contrats de professionnalisation BOE



** Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé).

L'insertion dans l'emploi

Les contrats aidés - Janvier - septembre 2016 (Source : Dares)

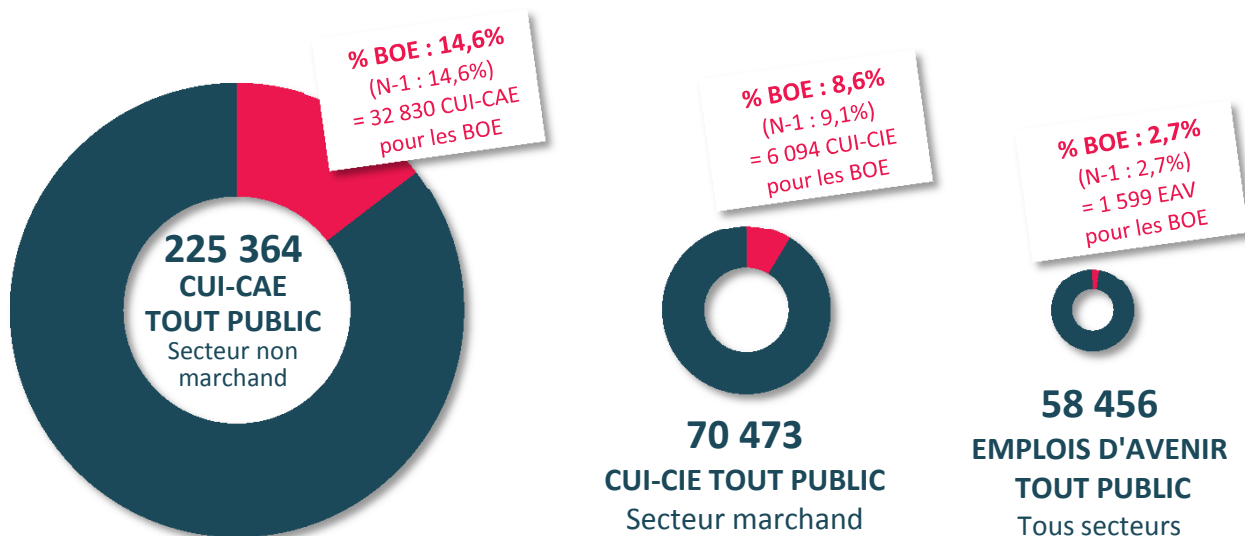
Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand en en CUI-CAE dans le secteur non marchand.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

Relativement aux emplois d'avenir (EAV), les données portent à la fois sur le secteur marchand et le secteur non marchand.

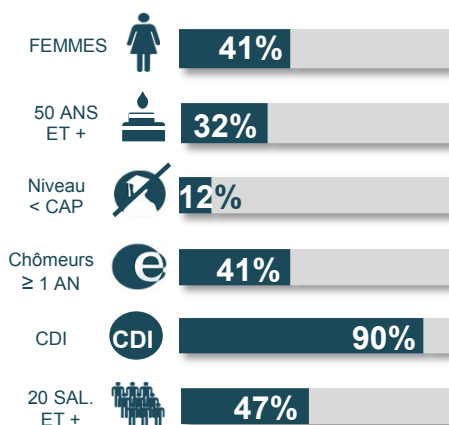
Guide de lecture du graphique : au niveau national, on enregistre 6 094 CUI-CIE pour les BOE, soit 8,6% du total des CUI-CIE contre 9,1% un an auparavant.

Entrées en CUI-CIE, CUI-CAE et emplois d'avenir et % de BOE dans l'ensemble



L'aide à l'insertion professionnelle - Janv. - sept. 2016 (Source : Agefiph)

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP



L'aide à l'insertion professionnelle : AIP

L'objectif de l'aide à l'insertion professionnelle est d'inciter les employeurs à embaucher en contrat durable (CDI ou CDD ≥ 12 mois) les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critère d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté / protégé).

Attention !

L'AIP n'est pas cumulable avec les contrats aidés de l'Etat.

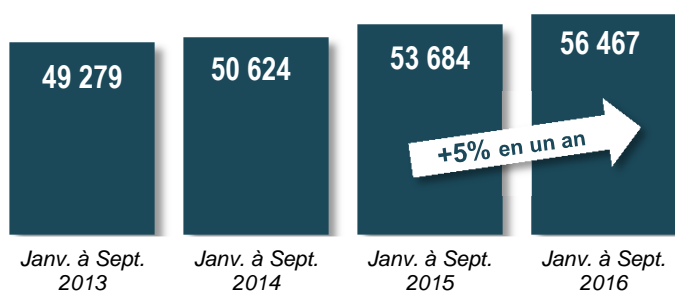
2 309 AIP

Janvier - septembre 2016

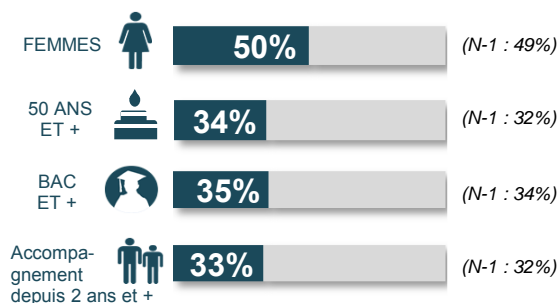
Les placements Cap emploi - Janvier - septembre 2016 (Source : Agefiph)

L'ENSEMBLE DES CONTRATS

Evolution des placements Cap emploi



Caractéristiques de l'ensemble des contrats



Les Cap emploi

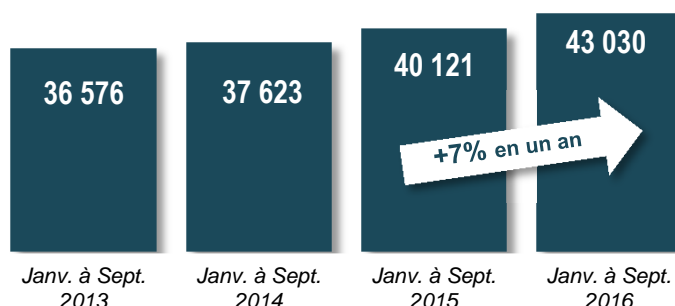
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin septembre 2016. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

Les placements conventionnels : On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

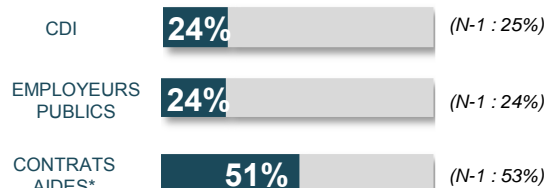
LES PLACEMENTS CONVENTIONNELS

Evolution des placements conventionnels



Caractéristiques des placements conventionnels

1 154 créations d'activité (+13% en un an)

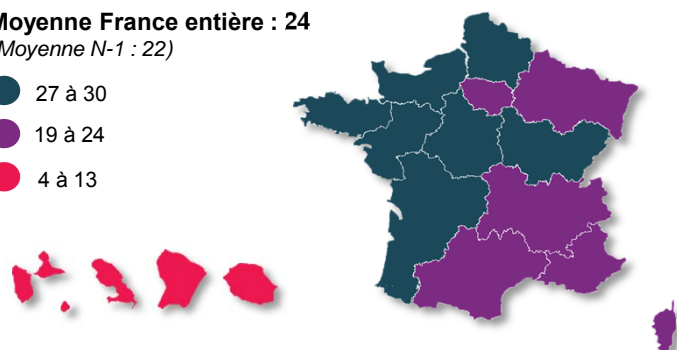


* Part des contrats aidés (CUI, EAV, alternance et AIP) au sein des placements conventionnels.

Cartographie : Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées

Moyenne France entière : 24
(Moyenne N-1 : 22)

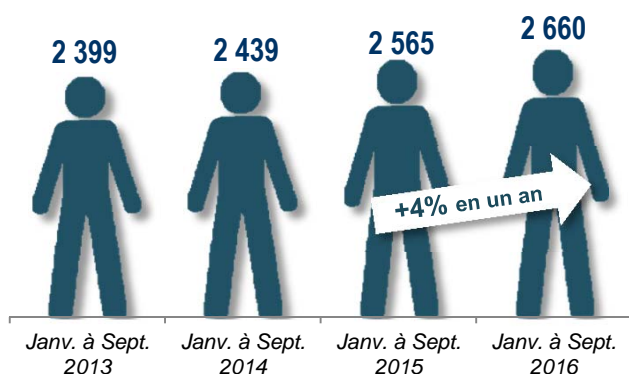
- 27 à 30
- 19 à 24
- 4 à 13



L'insertion dans l'emploi

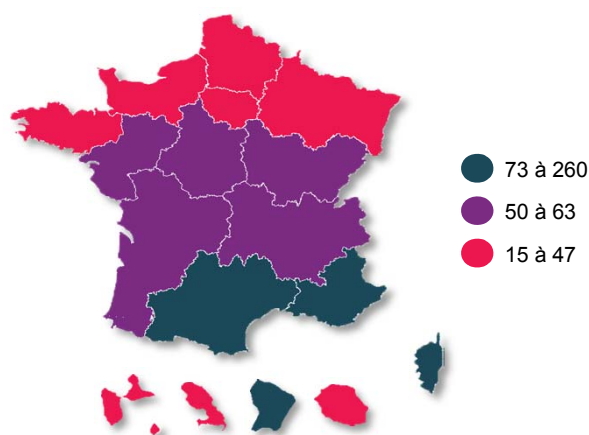
La création d'activité - Janvier - septembre 2016 (Source : Agefiph)

Evolution du nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph

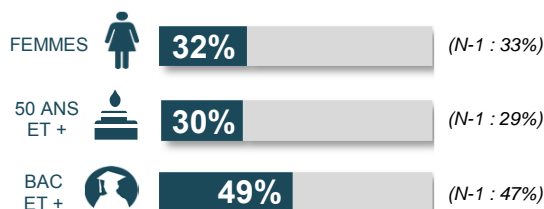


Cartographie : Nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph pour 10 000 DEBOE**

Moyenne France entière : 55 - (Moyenne N-1 : 54)



Caractéristiques des créateurs d'activité* aidés financièrement par l'Agefiph



Les créations d'activité TOUT PUBLIC*** (source : Insee)



* Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

** DEBOE : Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

*** Les données concernant les créations d'activité tout public sont corrigées des variations saisonnières.

Le maintien dans l'emploi



Les maintiens Sameth - Janvier - septembre 2016 (Source : Agefiph)

Les Sameth

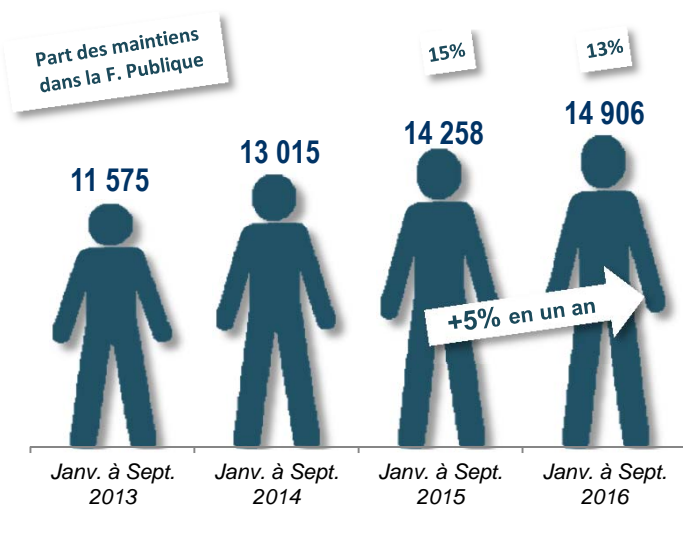
Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que les services de santé au travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- **Service ingénierie** : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- **Service facilitation** : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

Evolution du nombre de maintiens Sameth



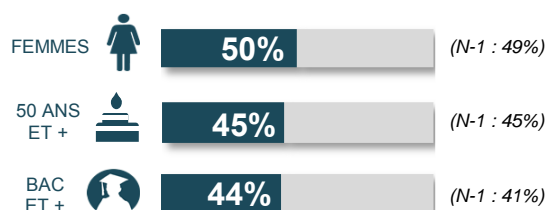
* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

** Il s'agit du taux de maintien global. (facilitation + ingénierie).

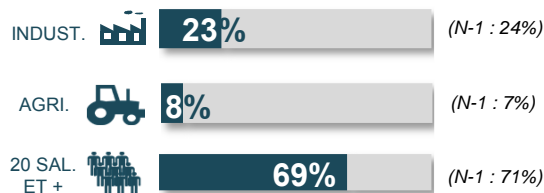
Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

*** actifs en emploi : source Insee au 31/12/2014.

Caractéristiques des maintiens Sameth

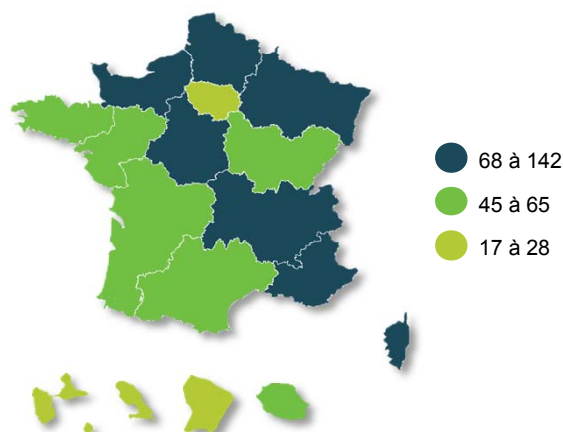


TAUX DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI**



Cartographie : Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi***

Moyenne France entière : 55 - (Moyenne N-1 : 54)





Publication : décembre 2016



Réalisation : Agefiph

Caroline Le Goareguer & Arnaud Lenoir